



Communiqué de presse

Sion / Sierre, 1er juillet 2004

Le Valais forge son nouvel outil de développement économique : The Ark regroupe les structures technologiques du canton

Fort des savoirs et structures existants, le Valais se dote aujourd'hui d'un nouvel instrument de développement économique. La Fondation The Ark regroupe dès aujourd'hui les réseaux de compétences de Cimtec-Valais, association de quelque 80 entrepreneurs, la Haute Ecole Valaisanne, le Technopôle de Sierre, le Biopôle de Monthey, le Phytopôle de Sion, l'IDIAP de Martigny ainsi que d'autres partenaires. C'est sous l'impulsion du Conseil d'Etat Valaisan, et en particulier de Jean-René Fournier, en charge du Département de l'économie, que le canton du Valais a créé The Ark. L'ensemble des structures partenaires représente actuellement un millier d'emplois. Symboliquement, toutes les entités changent de nom et deviennent CimArk, BioArk, PhytoArk, IdeArk et TechnoArk.

The Ark n'est pas un intermédiaire supplémentaire entre le tissu socio-économique et les entreprises qui souhaitent s'y implanter. C'est au contraire une simplification des structures actuelles qui bénéficieront d'une plateforme unique en son genre. L'objectif philosophique de la nouvelle fondation est clair : construire le Valais technologique de demain et améliorer l'accès aux compétences disponibles en Valais et en Suisse. Pour ce, The Ark bénéficie de compétences reconnues, voire inégalées dans certains domaines, mais aussi de l'appui inconditionnel des autorités cantonales dans le but de faciliter la création, l'implantation et la croissance d'entreprises dans le Vieux-Pays.

The Ark se concentre sur trois domaines répartis dans différents sites. Le BioArk de Monthey et le PhytoArk de Sion sont consacrés aux sciences de la vie. L'IdeArk de Martigny, société fille de l'IDIAP, institut connu dans le monde entier pour ses travaux sur les interfaces multimodales homme/machine, et le TechnoArk de Sierre sont dédiés aux sciences de l'informatique et de la communication. Un troisième pôle sera développé dans le domaine vital pour le Valais des services liés au tourisme, à la nature et à l'énergie renouvelable.

La fondation elle-même soutiendra ces diverses entités en coordonnant les activités de promotion et de communication, la mise en valeur des technologies développées dans le canton, l'incubation de start-ups de divers domaines et divers services proposés aux entreprises innovantes. Des bourses à la création d'entreprises sont offertes à de jeunes diplômés ayant réalisé un travail original susceptible de déboucher sur la création de leur propre entreprise.

Dotée d'un capital de fondation de 200'000 francs, The Ark bénéficiera, grâce à divers projets, de l'apport de la confédération, du canton et des régions concernées, mais aussi des recettes liées à ses mandats de conseil. Les entreprises aidées par The Ark s'engagent en effet à rétrocéder certains montants lorsqu'elles atteignent leur rythme de croisière.

Ambitieux, The Ark s'est donné pour objectif annuel 10 start-ups en permanence dans son incubateur, 4 nouveaux produits issus de recherches effectuées dans le canton et 5 projets innovatifs à faire éclore dans les PME valaisannes.
